

CC Xaintrie Val'Dordogne
Avenue du 8 Mai 1945
BP 51
19400 ARGENTAT-SUR-DORDOGNE

Tulle, le 19 décembre 2022

Référence : 12/2022/CDA
Affaire suivie par : Cécile DEZON-AVEY
Téléphone : 0555206701

Objet : Arrêt du Projet de SCoT XVD : avis CA Tulle agglo

Madame la Présidente,

Pour faire suite à votre saisine de Tulle agglo en tant que Personne Publique Associée à l'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale d'XVD, je vous adresse l'avis sur le projet que vous nous avez soumis par courrier du 20 octobre dernier.

Le projet tel que présenté est le fruit d'un long travail collaboratif dans un contexte réglementaire fluctuant, et n'appelle pas de notre part de remarque particulière au titre du SCoT actuel, de la procédure de révision en cours et ne revêt pas d'incompatibilités avec les projets ou orientations sur les communes limitrophes.

Je vous prie de croire, Madame la Présidente, à l'assurance de ma considération distinguée.

p/p
Yvette FOURNIER,
vice-présidente en charge
de l'attractivité et de l'aménagement du territoire,
de la formation et de l'enseignement supérieur

[Signature]
Le Président
Michel BREUILH

